

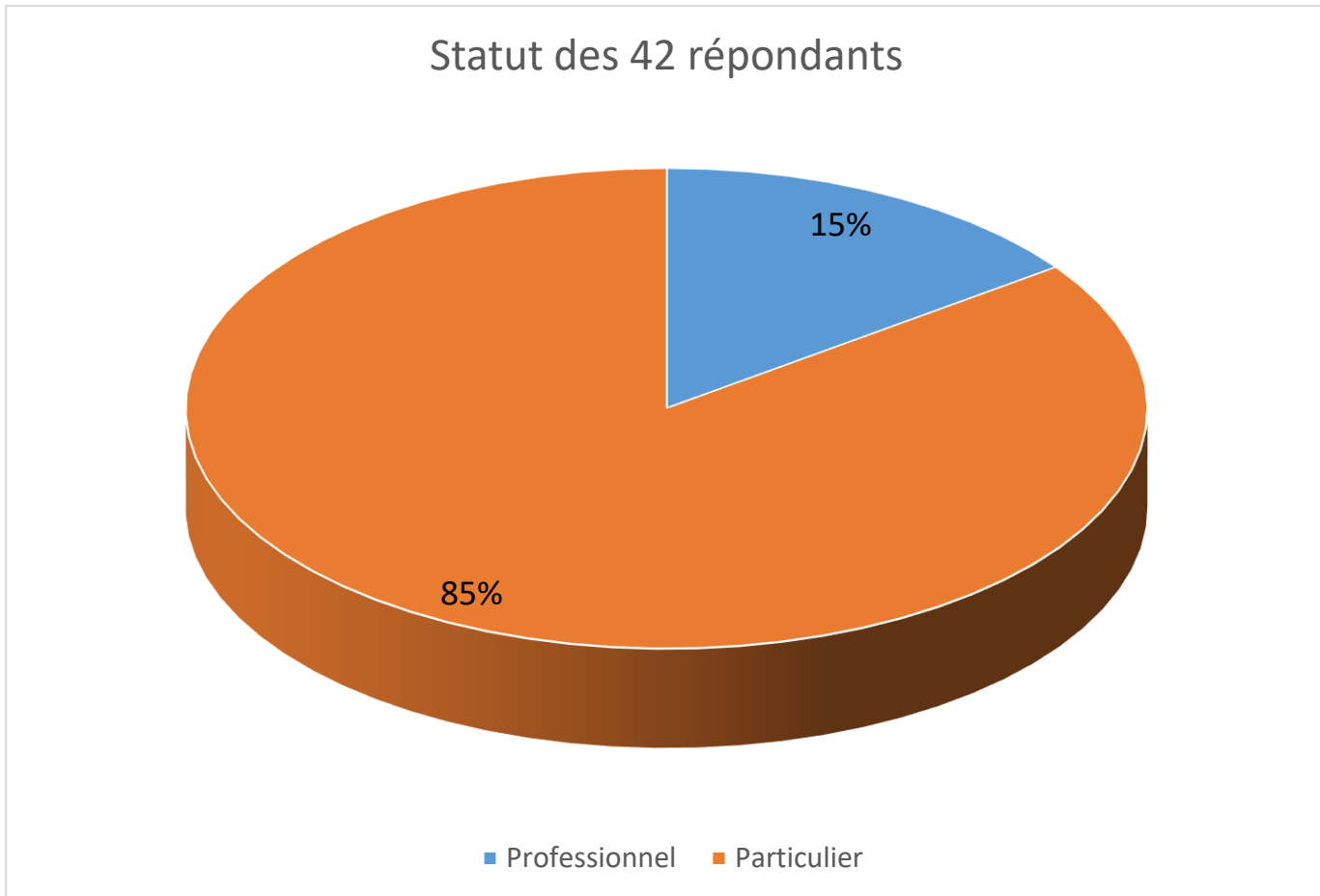
Enquête Gîtes de France – mars 2021

- Un questionnaire a été réalisé en direction des Gîtes de France de la Vienne
- Il a été envoyé le 23 mars aux 219 gîtes de la Vienne

Résumé des réponses

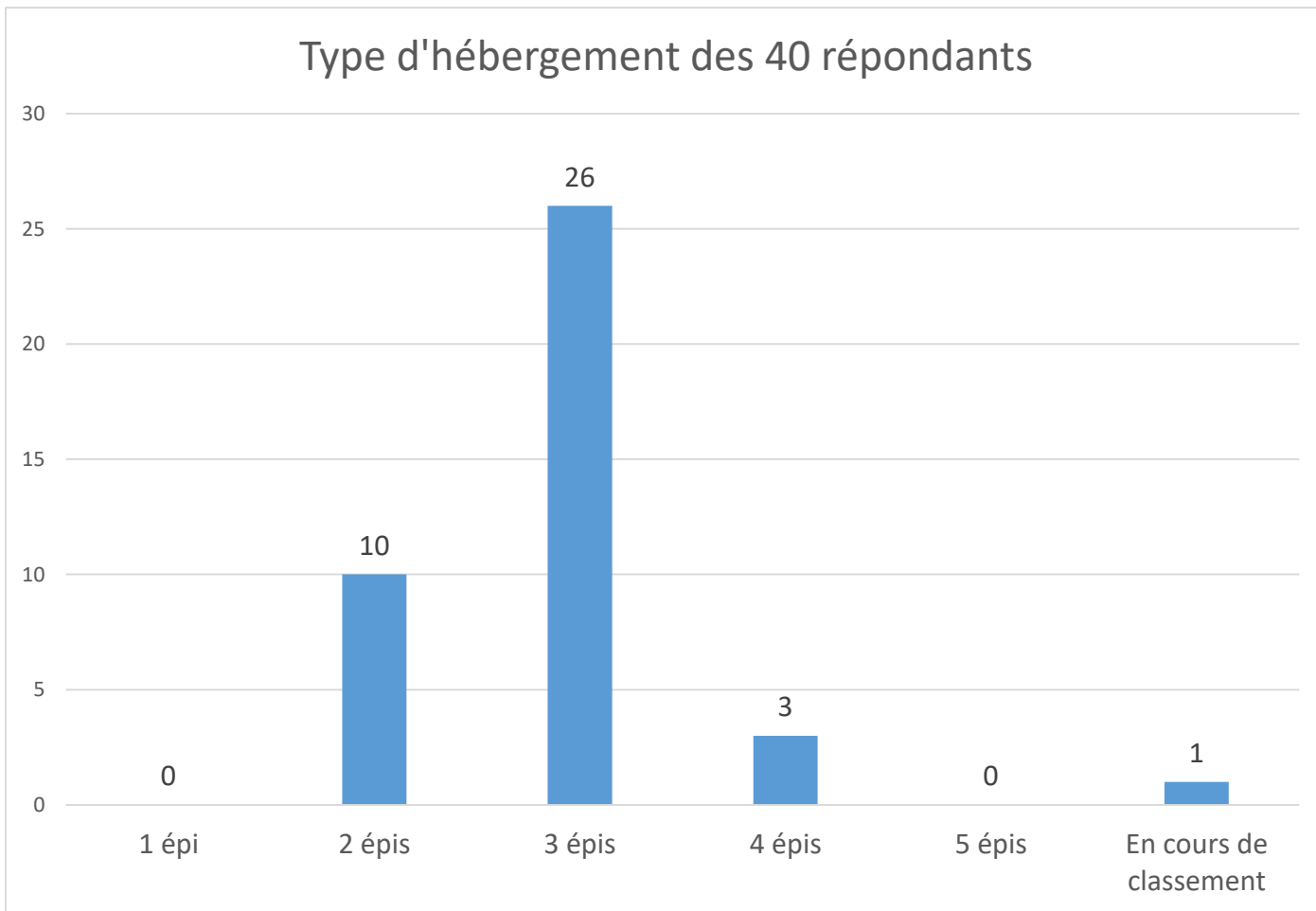
Réponses complètes	16
Réponses incomplètes	26
Nombre total de réponses	42

Le taux de réponse
à cette enquête
est de 19%

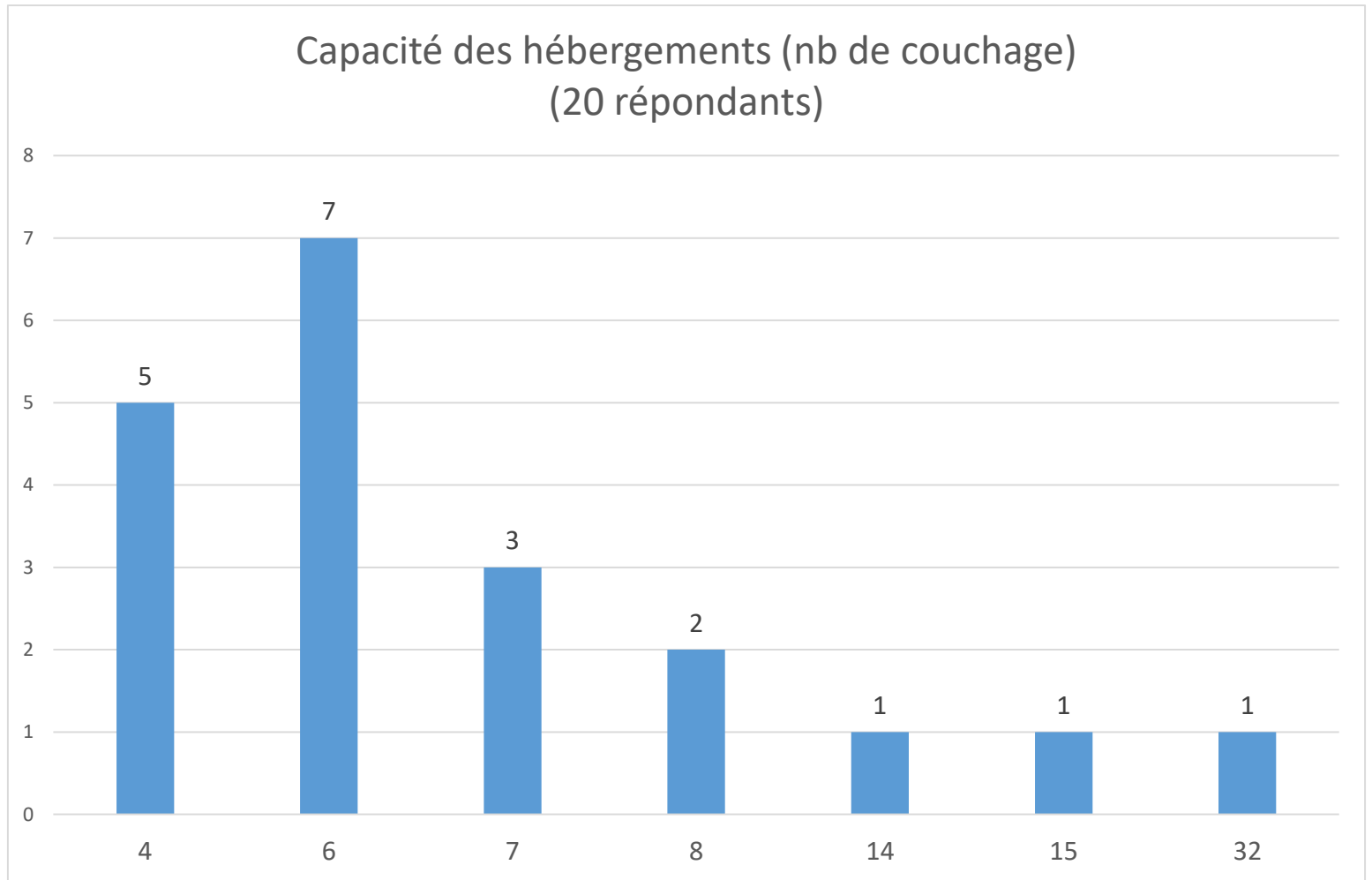


NB : « particulier » au sens du décret n°2020-1585 du 14 décembre 2020.

Situation

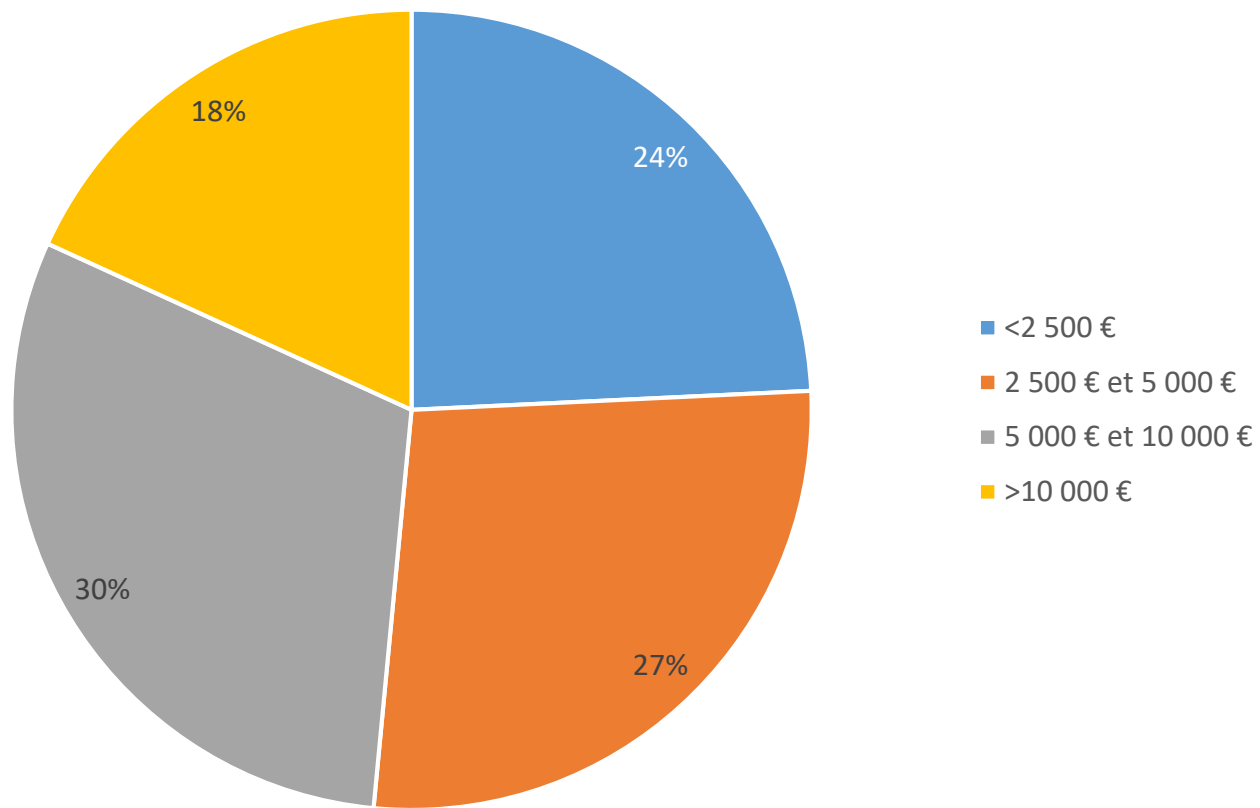


Situation

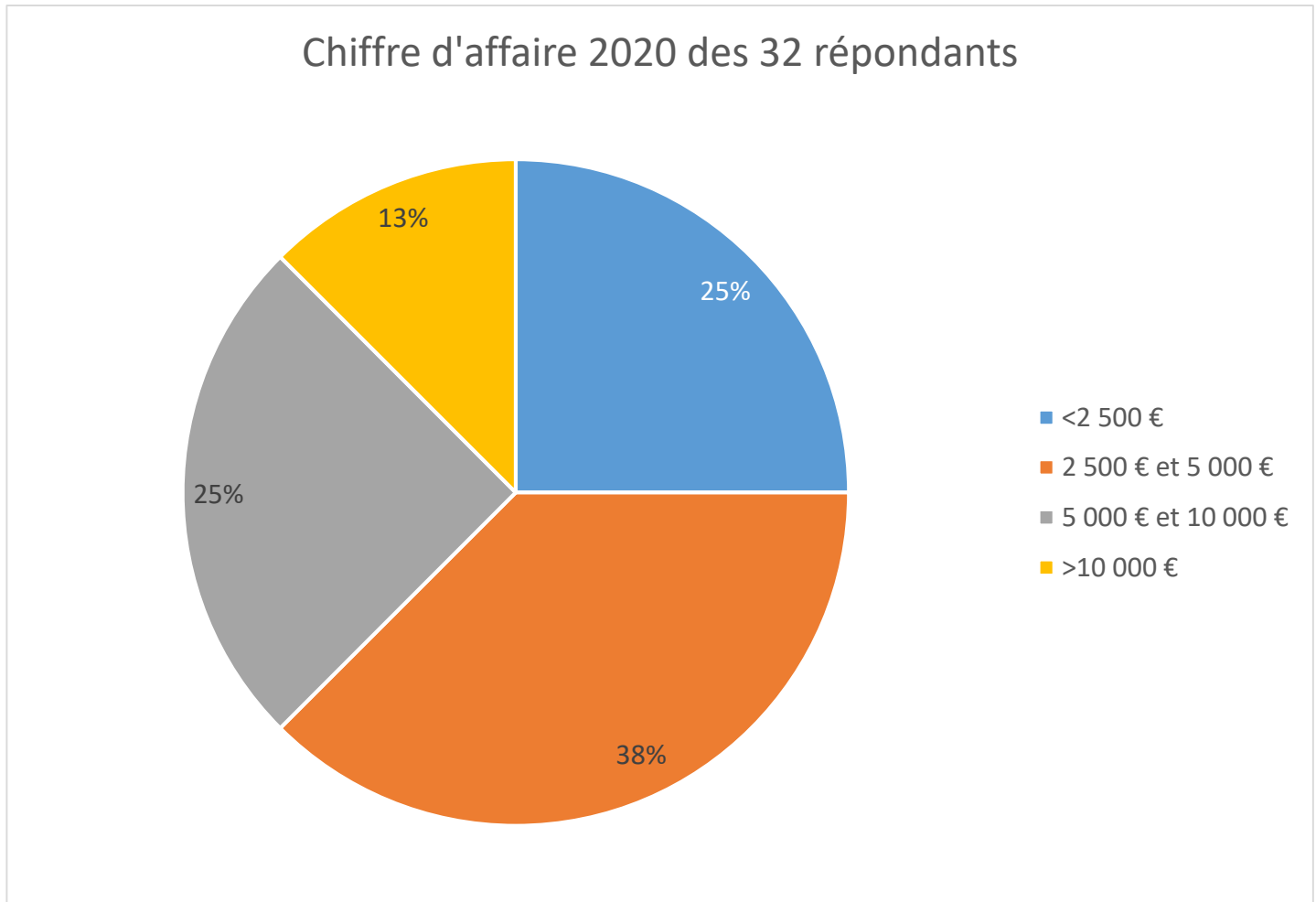


Chiffre d'affaire

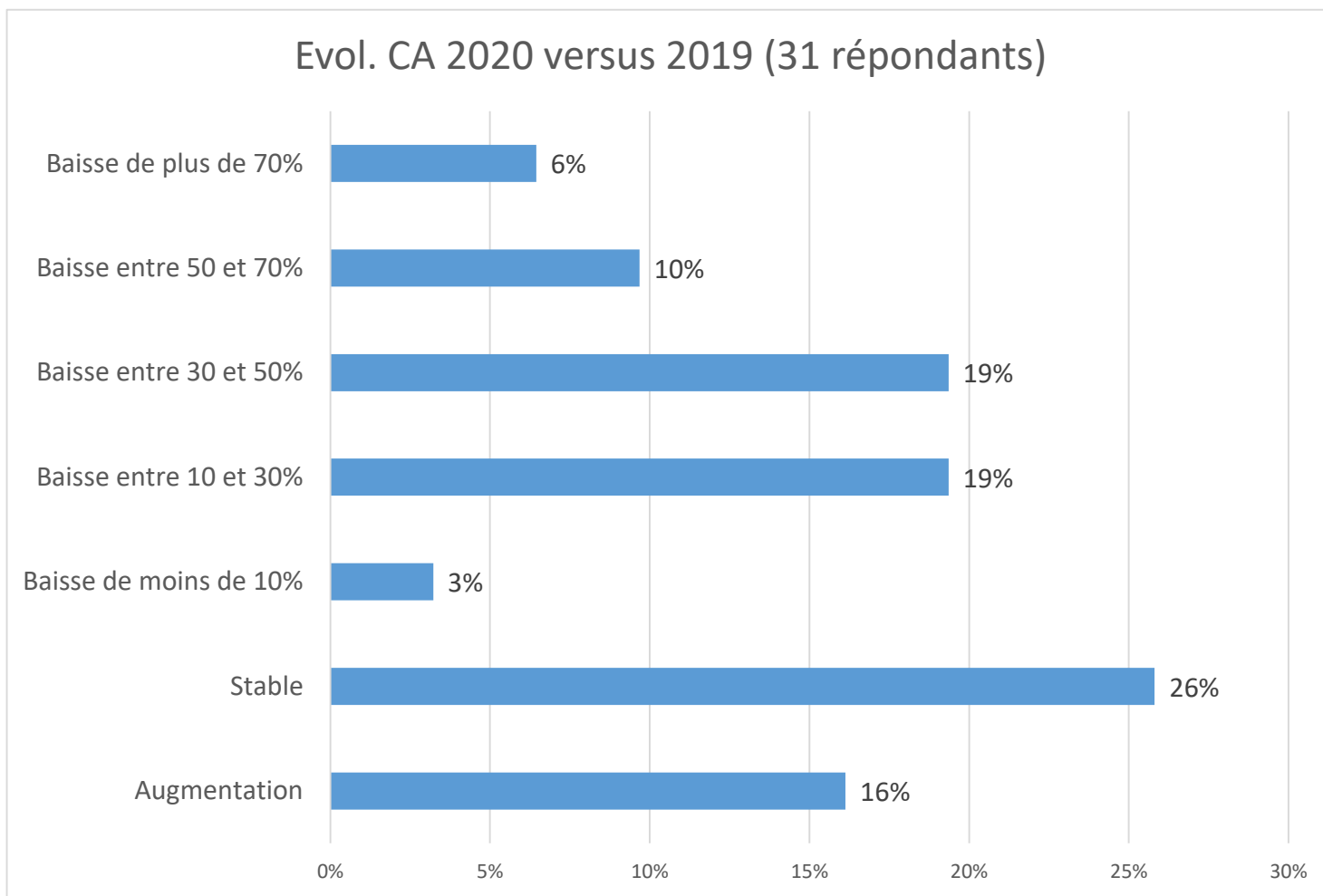
Chiffre d'affaire 2019 des 33 répondants :



Chiffre d'affaire



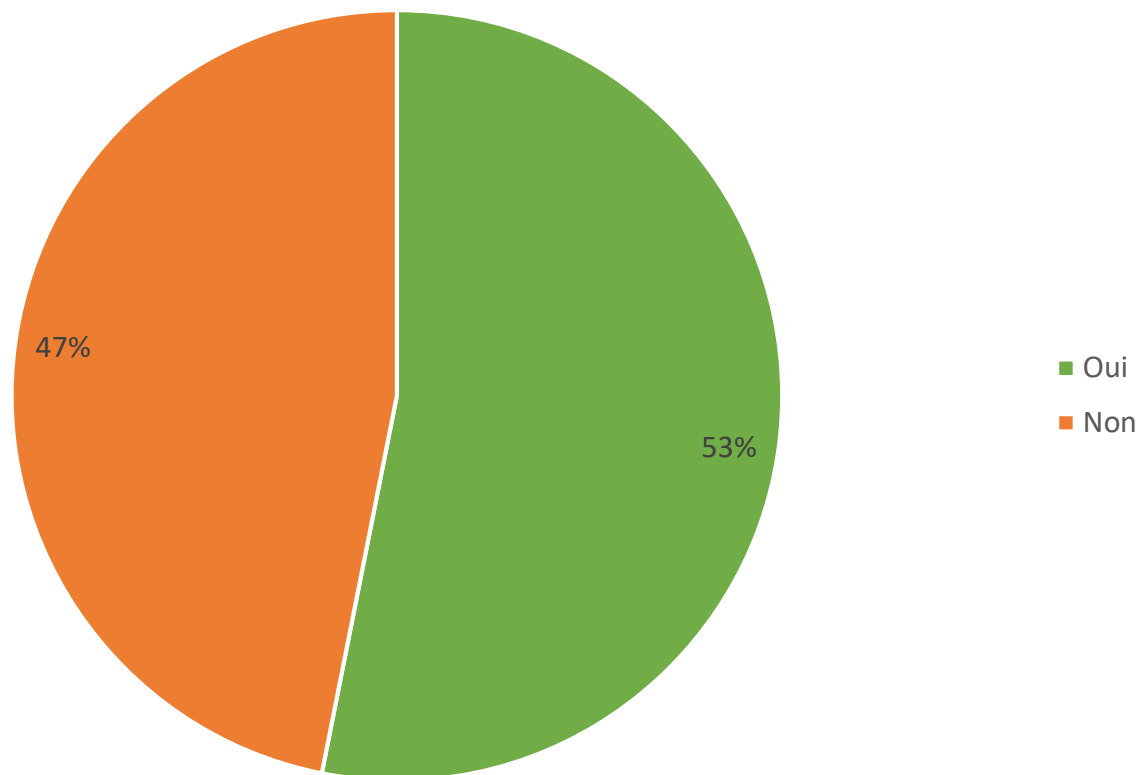
La part des 2500-5000 € augmente en 2020 au détriment des +5000 €.

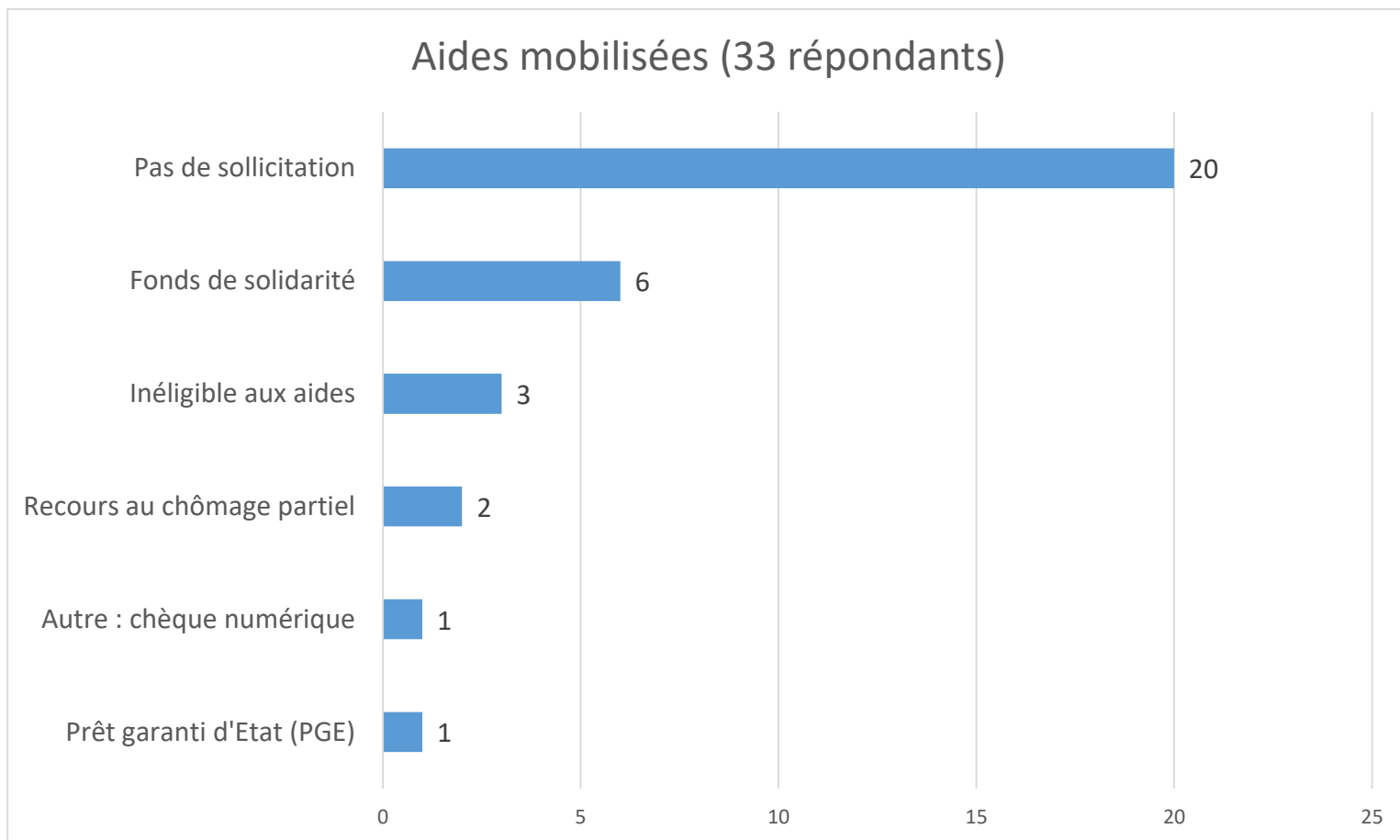


Les augmentations constatées concernent 5 personnes :

- 1 personne indique une augmentation de 10%
- 2 pers. indiquent une augmentation de 20%
- 2 pers. indiquent une augmentation de 100%

CA 2020 couvre-t-il vos charges annuelles ?
(32 répondants)





2 pers. indiquent que le fonds de solidarité couvre 10% de leurs charges fixes

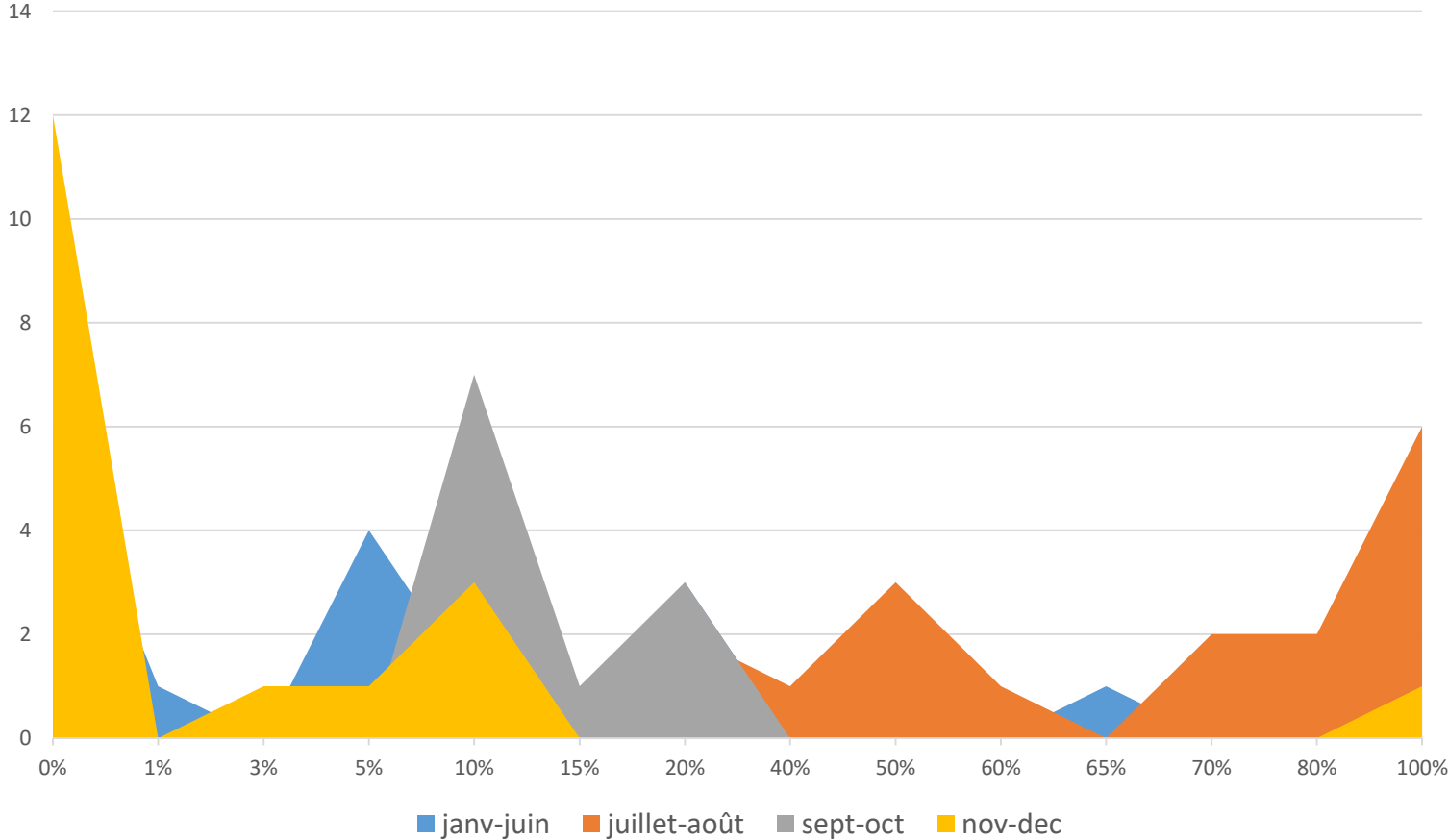
2 pers. indiquent une couverture de 20%

1 personne indique une couverture de 100%

Le PGE contracté a été utilisé en totalité

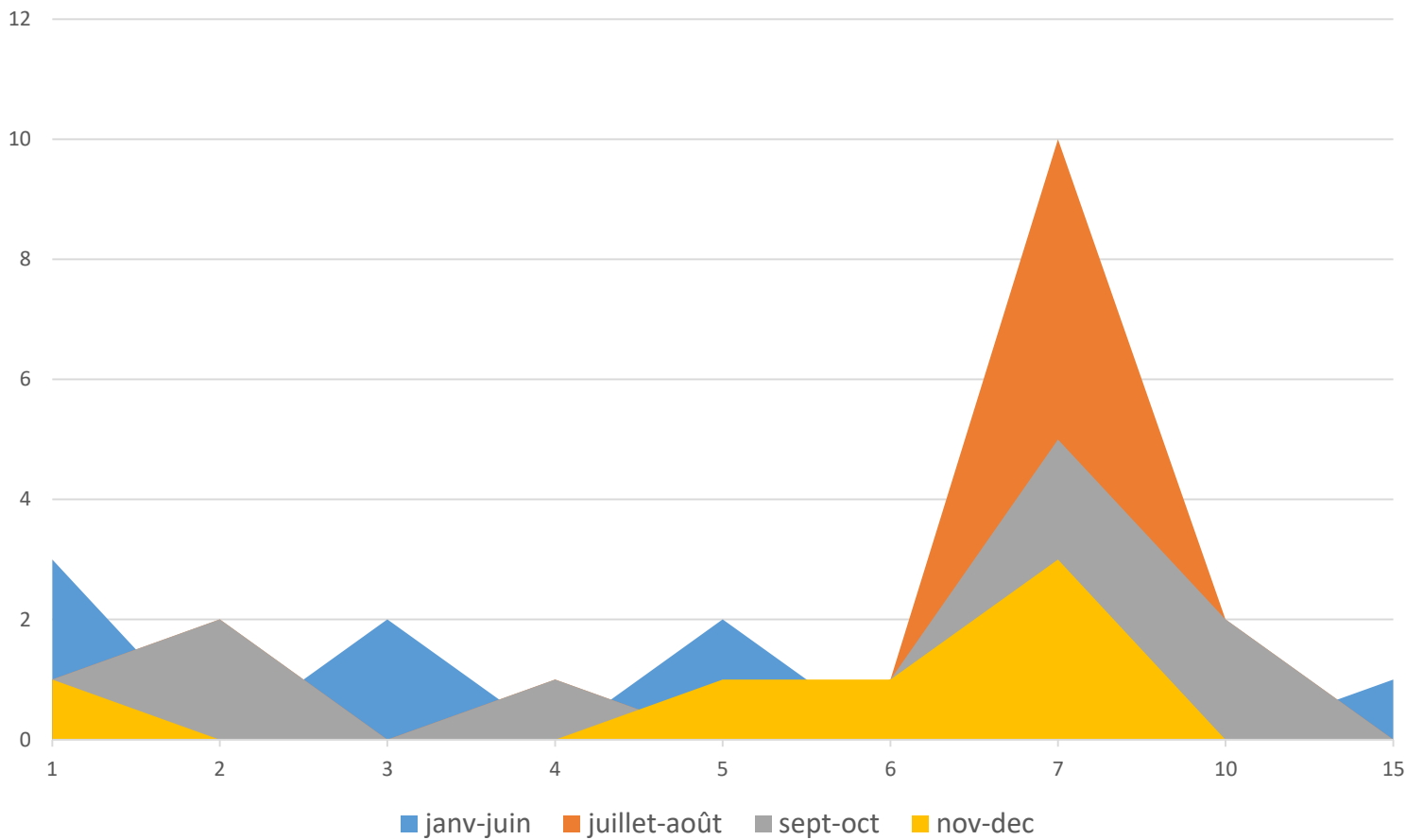
Taux d'occupation

Taux d'occupation en 2020



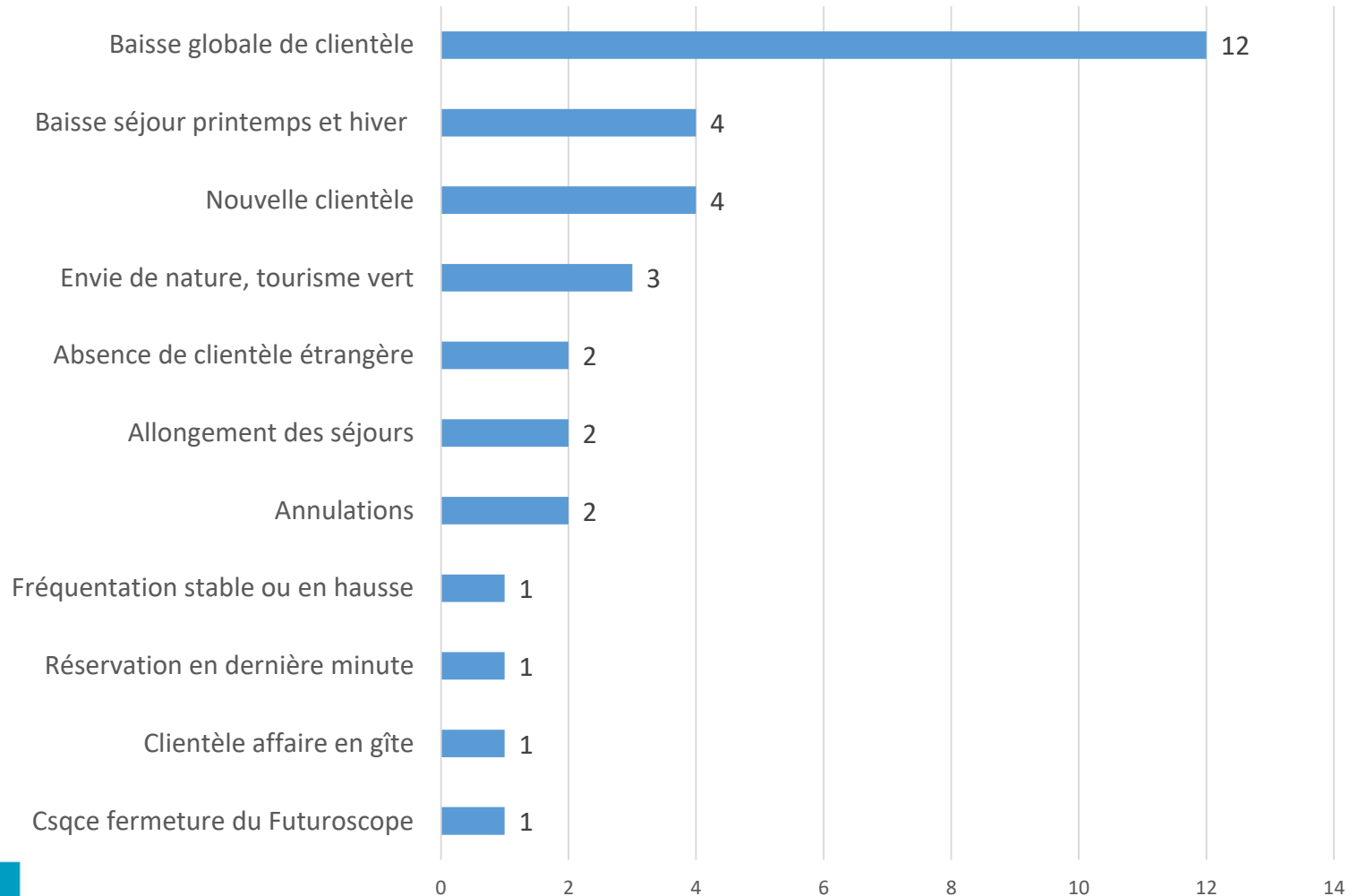
Durée moyenne de séjour

Durée moyenne de séjour en 2020



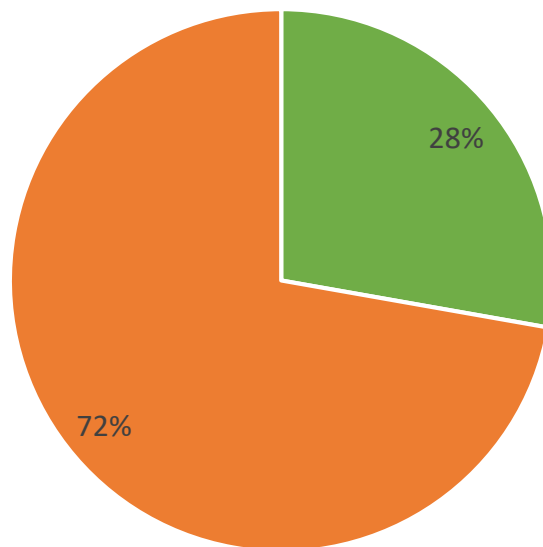
Caractéristiques

Caractéristiques de 2020





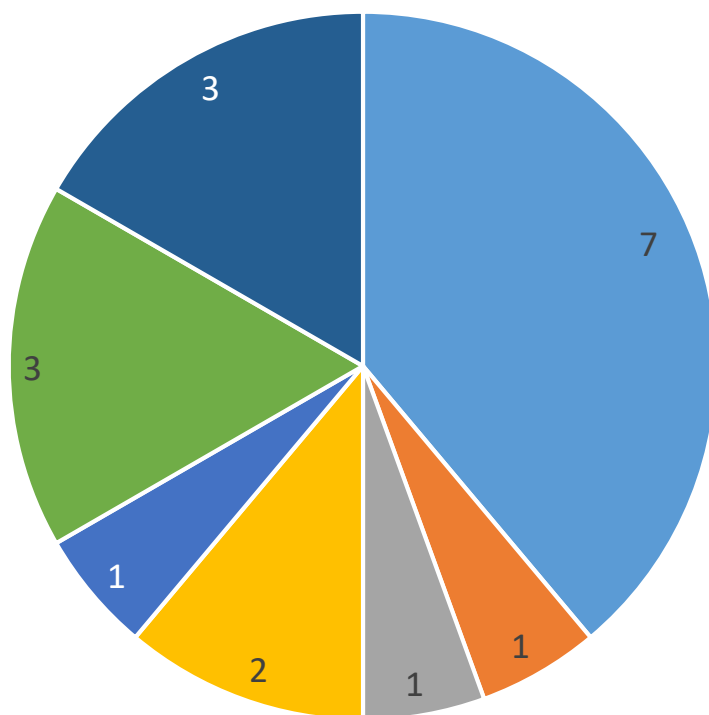
Le Plan de relance « La Vienne vous invite ! » a-t-il eu un impact sur votre activité en 2020 ?



- Oui
- Non

Plan de relance

Origine géographique des personnes ayant laissé leurs coordonnées



- Communauté d'agglomération Grand Châtelleraut
- Communauté de communes du Pays Loudunais
- Communauté de communes du Haut Poitou
- Communauté urbaine Grand Poitiers
- Communauté de communes des Vallées du Clain
- Communauté de communes du Civraisien en Poitou
- Communauté de communes de Vienne et Gartempe

Contact

Cette enquête envoyée aux 219 gîtes de France de la Vienne a collecté 42 réponses.

Le profil type du répondant est un gîte de particulier, classé 3 épis et avec une capacité de 6 couchages.

56% des répondants ont subi une baisse de leur chiffre d'affaire entre 2020 et 2019.

En 2020, la part des gîtes ayant cumulés entre 2500 et 5000€ de CA a augmenté au détriment des 5000-10000 € et >10000€.

La majorité des répondants n'a pas sollicité d'aide financière.

L'année 2020 est marquée par une forte baisse de fréquentation. Seul l'été (juillet-août) comptabilise un taux d'occupation >50% pour une durée de séjour comprise entre 6 et 10 jours.

De plus, une nouvelle clientèle non habituée à ce type de location (clientèle affaire, urbains...) est venue spécifiquement dans la Vienne pour y rechercher un retour à la nature et au tourisme vert, après la période de confinement du printemps.

Le plan de relance n'a pas été identifié comme ayant eu un fort effet positif sur leur activité par les gîtes répondants.